



2017-12
333

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du Conseil au 1605, rue Principale, ce 20 décembre 2017 à 20:00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Siège #4 - Carole Dubois

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification du quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Yvan Champagne et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2017-12
334

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SESSION**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018**
 - 03.01 - Budget 2018**
- 04 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

En conséquence,

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

03 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018

**2017-12
335**

03.01 - Budget 2018

Considérant que, le budget a été présenté aux élus pour étude le 13 décembre 2017 et que chacun s'en montre satisfait;

Considérant que, la présentation et le dépôt du budget sont équilibrés pour l'exercice financier 2018;

Considérant que, un avis public a été donné le 11 décembre 2017 en séance publique par M. le Maire conformément à l'article 956 du Code municipal

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Yvan Champagne

Que, le Conseil municipal adopte le budget des opérations financières de la municipalité de Saint-Gilles pour l'année 2018 avec un équilibre des revenus et des dépenses pour un montant de 3 395 428.00 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2017-12
336**

05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire et résolu à l'unanimité que cette séance spéciale d'adoption du budget soit levée à 20.08.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

_____ Robert Samson, maire

_____ Sandra Bélanger, Directrice
générale / secrétaire trésorière

